

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 4 mars 2019 à 19h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville

PRÉSENTS :

M.	Marc Richard	Maire
M.	Éric Friolet, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny conseillère	district # 3
M.	Tony Côté, conseiller	district # 4
M.	Dave Simard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

À 19h00, le maire, Monsieur Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6037-2019

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
 - 3.B. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019
 - 3.C. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019
 - 3.D. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019
 - 3.E. Dépôt du certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter
 - 3.F. Remise de la trousse des nouveaux arrivants
4. Résolutions
 - 4.A. Dépôt de la liste des arriérés de taxes
 - 4.B. Vente pour taxes - Représentation de la Municipalité
 - 4.C. Transmission de la liste des arriérés de taxes 2019

- 4.D. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) - Aide financière 2018 pour l'amélioration du réseau routier municipal
 - 4.E. Dépôt de la 36^{ième} liste des nouveaux arrivants
 - 4.F. École Saint-Joseph - Demandes de gratuité
 - 4.G. Réaménagement Hôtel de Ville - Achat d'un téléviseur et d'un support
5. Correspondance
- 5.A. Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie - Accusé de réception de la résolution 5951-2018
 - 5.B. Fondation Équilibre - Remerciements
6. Loisirs et culture
- Aucun point à l'ordre du jour.
7. Urbanisme
- 7.A. Inscription - Congrès annuel de la Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)
 - 7.B. Demande de permis de construction PIIA - 670, rue Labarre
 - 7.C. Mise en demeure pour visite des lieux - 158, rue Turgeon
 - 7.D. Mandat arpenteur-géomètre - 158, rue Turgeon
 - 7.E. Plan de gestion de risques et d'aménagement - Mandat à la firme Environnement CA
 - 7.F. Évaluation environnementale phase 1 - Mandat à la firme Environnement CA
 - 7.G. Intérêt de la municipalité d'Hébertville pour le programme d'accompagnement en revitalisation du cadre visuel et bâti
 - 7.H. Modification aux règlements d'urbanisme - Mandat à Jean-Yves Bouchard, urbaniste
8. Dons - Subventions - Invitations
- 8.A. Les Filles d'Isabelle - Demande de gratuité de la Palestre
 - 8.B. Salon de tatouage CED Tattoo - Demande de gratuité de la salle Multifonctionnelle
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles
11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée
- 3.B. EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2019

6038-2019

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019.

3.C. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2019

6039-2019

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2019, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soit approuvé tel que rédigé.

3.D. RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2019

Aucun commentaire soulevé.

3.E. DÉPÔT DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER

Aucun document déposé.

3.F. REMISE DE LA TROUSSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Il y a remise de la trousse des nouveaux arrivants. M. Éric Friolet représente la Corporation de développement d'Hébertville.

4. RÉSOLUTIONS

4.A. DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES

ATTENDU qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité doit préparer annuellement une liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales;

ATTENDU qu'en vertu de ce même article, cette liste doit être soumise au Conseil et approuvée par celui-ci;

6040-2019

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal approuve la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales telle que préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

4.B. VENTE POUR TAXES - REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 1038 du Code municipal du Québec permettent à une municipalité d'enchérir et acquérir les immeubles en vente pour taxes sur son territoire sous l'autorisation du Conseil municipal.

6041-2019

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves

Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Kathy Fortin, à représenter la Municipalité lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 20 juin 2019 à 10h à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Alma.

4.C. TRANSMISSION DE LA LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES 2019

Après analyse de la liste précédemment déposée, quatorze (14) immeubles seront soumis à la procédure 2019 de vente pour taxes de la MRC Lac-Saint-Jean-Est au plus tard le 20 mars 2019. Les propriétaires concernés devront acquitter tous les arrérages antérieurs au 1^{er} janvier 2017 pour éviter une telle procédure.

6042-2019

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ordonner à la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, conformément à l'article 1023 du Code municipal du Québec, de transmettre au plus tard le 20 mars 2019 au bureau de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, la liste des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement de taxes municipales de l'année 2016.

	MATRICULE	TOTAL
1.	1761 16 2771 00 0000	7 491,20 \$
2.	1656 84 1704 00 0000	2 557,70 \$
3.	1661 98 8739 00 0000	7 046,25 \$
4.	1657 52 5991 00 0000	1 162,05 \$
5.	1057 65 0312 00 0000	466,21 \$
6.	1761 49 2691 00 0000	15 756,85 \$
7.	1162 62 3232 00 0000	12 507,18 \$
8.	1762 04 5191 00 0000	3 938,85 \$
9.	2459 81 9851 00 0000	3 234,95 \$
10.	1762 87 0282 00 0000	383,64 \$
11.	1859 46 1441 00 0000	4,31 \$
12.	1556 86 0185 00 0000	345,14 \$
13.	1762 42 3767 00 0000	4,20 \$
14.	1960 25 9191 00 0000	3 823,48 \$
	TOTAL	58 722,01 \$

4.D. MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) - AIDE FINANCIÈRE 2018 POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal d'Hébertville approuve les investissements pour la réalisation des travaux exécutés pour l'amélioration du rang Belle-Rivière, pour la somme de 13 000 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présents investissements sur la

route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

6043-2019

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la direction générale par intérim à remplir et à déposer le formulaire de déclaration de la réalisation des travaux 2018 au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

4.E. DÉPÔT DE LA 36^{ÈME} LISTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

6044-2019

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

182	Monsieur Michaël Gagnon	577, Rue Villeneuve
183	Madame Sarah Tremblay et monsieur Danny Leclerc	239, Rue Taché
184	Madame Claudie-Anne Labonté et monsieur Frédéric Simard	220, Rue Pelletier
185	Monsieur Gilles Maltais	20, Chemin du Domaine Beaulieu

D'accepter la 36^{ème} liste officielle des « Nouveaux arrivants » à Hébertville et de leur souhaiter la bienvenue.

4.F. ÉCOLE SAINT-JOSEPH - DEMANDES DE GRATUITÉ

CONSIDÉRANT les demandes de gratuité suivantes du comité « *J'entreprends ma Santé* » de l'école St-Joseph, datée du 13 février 2019 :

- Avoir accès sans frais au Pavillon d'accueil et au terrain du camping ainsi qu'avoir accès aux sentiers du Mont Lac-Vert pour la journée lors du Festival de fin d'année de l'école primaire;
- Avoir accès sans frais en toute saison au site du Mont Lac-Vert, aux sentiers de randonnée pédestre, raquettes ou vélo, lors d'activités scolaires;

CONSIDÉRANT QU'annuellement la Municipalité, offre gratuitement à l'école St-Joseph et à l'école Curé-Hébert les avantages suivants :

- Utilisation de la Rigolade, sur les heures scolaires, et pour le service de garde, une clé est remise à l'école pour accéder au bâtiment;
- Déneigement de la patinoire, selon les demandes sporadiques;
- Utilisation de la surface de Dekhockey;
- Utilisation de la cuisine communautaire par le service de garde;
- Utilisation de la bibliothèque et ressources mises à la disposition;
- Utilisation de la bibliothèque pour le service de garde;
- Prêt de tables et chaises pour des besoins sporadiques;
- Gratuité lors de la journée de glissade en tube;

6045-2019

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 5859-2018 le Conseil municipal octroie gratuitement une carte de saison au Mont Lac-Vert, aux jeunes d'âge primaire dans le cadre du programme d'initiation aux sports de glisse;

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'offrir gratuitement pour le Festival de fin d'année de l'école St-Joseph, l'accès au camping et au site du Mont Lac-Vert.

De refuser l'accès sans frais, en toute saison (sentiers de randonnée pédestre, raquettes ou vélo), au Mont Lac-Vert pour les élèves de l'école primaire, à l'exception du Festival de fin d'année.

4.G. RÉAMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE - ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR ET D'UN SUPPORT

CONSIDÉRANT les diverses rencontres qui se déroulent dans la salle du Conseil municipal pour lesquelles des projections visuelles sont souvent requises;

CONSIDÉRANT l'estimation # 3327 de SonXPlus de 1 253,98 \$ plus taxes, pour l'achat d'un téléviseur 65 pouces et d'un support sur roulettes;

6046-2019

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De procéder à l'achat d'un téléviseur 65 pouces et d'un support sur roulettes pour la salle du Conseil municipal, tel que proposé dans l'estimation # 3327 de SonXPlus de 1 253,98 \$ plus taxes.

Le tout sera défrayé à même le fonds du règlement 469-2015.

5. CORRESPONDANCE

5.A. MINISTRE DU TOURISME, DES LANGUES OFFICIELLES ET DE LA FRANCOPHONIE - ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉOLUTION 5951-2019

Le Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie accuse réception de la résolution 5951-2019 concernant le maintien des services destinés aux francophones de l'Ontario.

5.B. FONDATION ÉQUILIBRE - REMERCIEMENTS

L'organisme remercie la Municipalité pour la participation financière 2018.

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point à l'ordre du jour.

7. URBANISME

7.A. INSCRIPTION - CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX

**EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (COMBEQ)**

CONSIDÉRANT QU'il est important d'assurer une mise à jour des connaissances et de l'information pour le département d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le congrès se tiendra les 2, 3, et 4 mai prochains à Québec;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'inscription pour un membre de la COMBEQ est de 620 \$ avant taxes avant le 20 avril 2018;

6047-2019

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'inscription de Patricia Gagné, inspectrice en bâtiment et en environnement au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ).

**7.B. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA
- 670, RUE LABARRE**

CONSIDÉRANT QUE la propriété du 670, rue Labarre est située à l'intérieur du périmètre établi par le règlement sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire veut modifier la porte en façade ainsi que le revêtement extérieur du bâtiment principal. Le propriétaire veut conserver deux couleurs de revêtement, soit une couleur différente sur le mur pignon que la couleur des murs de la résidence;

CONSIDÉRANT QU'un des critères du règlement 410-2011 indique qu'une seule couleur doit être privilégiée pour les revêtements muraux du bâtiment principal;

6048-2019

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux concernant la modification de la porte en façade et du revêtement extérieur pour du déclin de vinyl gris foncé tel qu'installé sur le garage en cour arrière. Toutefois, une seule couleur de revêtement extérieur est autorisée et le propriétaire devra choisir un modèle de porte, selon les modèles privilégiés au règlement 410-2011 et celle-ci devra être blanche.

**7.C. MISE EN DEMEURE POUR VISITE DES LIEUX -
158, RUE TURGEON**

CONSIDÉRANT QUE M. Bruno Lapointe est propriétaire de l'immeuble situé au 158, rue Turgeon;

CONSIDÉRANT QUE quatre avis d'infraction ont été envoyés au propriétaire le 18 septembre dernier;

CONSIDÉRANT QU'une visite de l'intérieur du garage a été effectuée le 21 janvier dernier et que l'usage dérogatoire est toujours maintenu;

6049-2019

Il est proposé par le conseiller M. Tony Côté, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme d'avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C afin que des procédures judiciaires en Cour supérieure soient prises contre la propriété du 158, rue Turgeon pour cessation d'un usage dérogatoire et pour la démolition d'une construction non-conforme.

7.D. MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE - 158, RUE TURGEON

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 158, rue Turgeon s'est procuré un permis de construction pour ériger un garage;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inspection du service d'urbanisme sur la propriété des irrégularités ont été observées concernant l'implantation et la superficie du nouveau garage;

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme a fait parvenir des avis d'infraction au propriétaire et que celui-ci n'a pas régularisé la situation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité poursuit ses démarches légales et que pour ce faire elle doit faire préparer un relevé de la situation par un arpenteur-géomètre;

6050-2019

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme Girard, Tremblay, Gilbert Arpenteurs-Géomètres pour un montant de 1 300 \$ plus taxes afin de réaliser un plan indiquant où se situe le garage sur la propriété du 158, rue Turgeon.

7.E. PLAN DE GESTION DE RISQUES ET D'AMÉNAGEMENT - MANDAT À LA FIRME ENVIRONNEMENT CA

CONSIDÉRANT les événements météorologiques extrêmes survenus lors des mois de juin 2017 et août 2018 dans le secteur du Mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT que ces événements ont entraîné de nombreux dégâts matériels ainsi que des perturbations majeures au niveau de la dynamique hydrogéologique des cours d'eau et du paysage;

CONSIDÉRANT que des travaux d'urgence ont été réalisés en septembre 2018 par la Municipalité et que suite à ces travaux une visite terrain a été réalisée par l'équipe d'Environnement CA;

CONSIDÉRANT qu'il est important de dresser un portrait de la problématique à grande échelle dans ce secteur, d'identifier les zones d'intervention prioritaires et d'établir un cadre d'intervention stratégique;

CONSIDÉRANT les dispositions budgétaires pour octroyer un tel mandat;

6051-2019

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du plan entraînera une réduction du potentiel de risques en regard de la sécurité civile et une augmentation de la capacité de résilience du terrain dans l'éventualité où de nouvelles catastrophes météorologiques majeures y surviendraient;

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater Environnement CA pour réaliser un plan de gestion de risques et d'aménagement pour les zones touchées dans le secteur du Mont Lac-Vert pour un montant de 19 660 \$ plus taxes.

7.F. ÉVALUATION ENVIRONNEMENT PHASE 1 - MANDAT A LA FIRME ENVIRONNEMENT CA

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire du terrain 6 295 852 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite vendre ce terrain à des fins de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation environnementale de site vise à déterminer si la propriété est susceptible d'avoir été affectée par des contaminants;

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation environnementale de site phase 1 est un outil important pour les promoteurs, les institutions financières et les propriétaires;

6052-2019

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer un mandat à Environnement CA pour réaliser une évaluation environnementale de site Phase 1 sur le lot 6 295 852 du cadastre du Québec pour un montant de 1 580 \$ plus taxes.

7.G. INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE POUR LE PROGRAMME EN REVITALISATION DU CADRE VISUEL ET BÂTI

ATTENDU QU'afin de développer une occupation plus dynamique et structurante du territoire, la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean (SHL) avec son Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP) propose un programme d'accompagnement pour doter les municipalités d'outils concrets de mise en valeur et de revitalisation de leur cadre visuel et bâti, et ce, dans le cadre de sa mission;

ATTENDU QUE le *Programme d'accompagnement en revitalisation du cadre visuel et bâti* vise à mettre en place, dans l'ensemble des municipalités de la région, des démarches d'accompagnement et proposer des plans de revitalisation dans la poursuite du projet de la *Corvée collective* tout en favorisant l'animation des milieux touchés et la participation citoyenne;

ATTENDU QUE le projet de *Corvée collective de revitalisation* menée depuis 2011 a eu de nombreuses retombées positives pour les communautés qui ont bénéficié de la démarche d'accompagnement dans le cadre de ce projet et

que seulement 12 municipalités ont pu se prévaloir de la démarche;

ATTENDU QU'un cadre visuel et bâti attrayant et durable est une marque éloquente du dynamisme d'un milieu de vie et qu'il constitue un des leviers mobilisant importants auprès des collectivités pour prévenir, limiter et inverser la dévitalisation;

ATTENDU QUE les interventions proposées dans ce programme ciblent les grandes orientations du gouvernement dans le cadre de l'occupation et la vitalité des territoires et qu'il s'inscrit à l'intérieur des recommandations et priorités en tourisme et en développement des communautés du Sommet économique régional;

ATTENDU QUE le *Programme d'accompagnement en revitalisation du cadre visuel et bâti* répond à un besoin des collectivités et qu'il s'inscrit dans les orientations des schémas d'aménagement et de développement des MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean;

ATTENDU QUE la volonté des élus de la municipalité d'Hébertville est de soutenir et de mettre en valeur leur milieu;

6053-2019

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Éric Friolet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De signifier l'intérêt de la Municipalité à participer au *Programme d'accompagnement en revitalisation du cadre visuel et bâti* avec la cohorte 2020-2021-2022.

7.H. MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME - MANDAT À JEAN-YVES BOUCHARD, URBANISTE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit apporter plusieurs modifications aux règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire pour octroyer le mandat;

6054-2019

Il est proposé par le conseiller M. Éric Friolet, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater Jean-Yves Bouchard, urbaniste pour préparer les modifications aux règlements d'urbanisme pour un montant maximum de 1 500 \$ plus les taxes applicables.

8. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS

6055-2019

Il est proposé par le conseiller M. Dave Simard, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales :

8.A. LES FILLES D'ISABELLE - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA PALESTRE

L'organisme demande la gratuité de la Palestre pour un brunch bénéfique qui se tiendra le dimanche 7 avril 2019 à 9h00. La demande est acceptée.

8.B. SALON DE TATOUAGE CED TATTOO - DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE

Monsieur Cédric Lacroix du salon de tatouage CED Tattoo demande la gratuité de la salle Multifonctionnelle pour une journée tatouage au profit du cancer. N'étant pas un organisme reconnu par la Municipalité, la demande est refusée.

9. RAPPORT DES COMITÉS

LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS

Le conseiller M. Christian Desgagnés informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Brunch du Carnaval
- Réunion plénière du Conseil
- Régie intermunicipale en sécurité Incendie secteur Sud
- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Encan de la Fabrique
- Activité réseautage de la Corporation d'innovation et développement Alma Lac-Saint-Jean (CIDAL)

Le conseiller M. Christian Desgagnés dépose les états financiers du 31 décembre 2018 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur sud.

LE CONSEILLER M. DAVE SIMARD

Le conseiller M. Dave Simard informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Réunions de la Corporation Hébert Village historique
- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Brunch du carnaval
- Encan de la Fabrique
- Conseil d'administration de la Maison des jeunes la Zone
- Comité des finances

LE CONSEILLER M. TONY CÔTÉ

Le conseiller M. Tony Côté informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Encan de la Fabrique
- Journée familiale au Mont Lac-Vert

LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY

La conseillère Mme Éliane Champigny informe qu'elle a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Activité réseautage de la Corporation d'innovation et développement Alma Lac-Saint-Jean (CIDAL)
- Comité des finances
- Encan de la Fabrique

LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL

Le conseiller M. Yves Rossignol informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Encan de la Fabrique
- Activité réseautage de la Corporation d'innovation et développement Alma Lac-Saint-Jean (CIDAL)

LE CONSEILLER M. ÉRIC FRIOLET

Le conseiller M. Éric Friolet informe qu'il a assisté aux rencontres et activités suivantes :

- Comité consultatif en urbanisme
 - 1 permis de construction a été émis en janvier 2019 totalisant un montant de travaux de 45 000 \$
 - 5 permis de construction ont été émis en février 2019 totalisant un montant de travaux de 37 000 \$
- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Comité d'embellissement
- Remise d'une trousse des nouveaux arrivants
- Réunion plénière du Conseil
- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

LE MAIRE M. MARC RICHARD

Le maire M. Marc Richard informe qu'il a participé à plusieurs rencontres, notamment dans les dossiers suivants :

- Rencontres avec des citoyens au bureau du maire
- Présidé les séances du Conseil et les réunions plénières
- Séance et réunion plénière de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Réunion plénière du Conseil pour la caserne
- Journée familiale au Mont Lac-Vert
- Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert
- Participation au Carnaval
- Encan de la Fabrique
- Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur sud

- Rencontre pour le projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Activité réseautage de la Corporation d'innovation et développement Alma Lac-Saint-Jean (CIDAL)

10. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

11. LISTE DES COMPTES

11.A. LISTE DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

6056-2019

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général de la municipalité d'Hébertville pour une somme totalisant 219 104,42 \$.

11.B. LISTE DES COMPTES DU MONT LAC-VERT

6057-2019

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Dave Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser des déboursés du fonds général du Mont Lac-Vert pour une somme totalisant 191 020 \$.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Fermeture prolongée de la route des Savard - Demandes d'explications
- Terrains à vendre - Secteur du Mont Lac-Vert
- Fréquentation des motoneigistes au Mont Lac-Vert
- Station de ski du Mont Lac-Vert vs les conséquences du réchauffement climatique
- Caserne incendie - Informations
- Projet d'entente de fourniture de services en gestion avec la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix - Informations
- Taxation 2019 - Informations
- Vente pour taxes 2019 - Informations

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 19h50.

MARC RICHARD
MAIRE

KATHY FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
PAR INTÉRIM